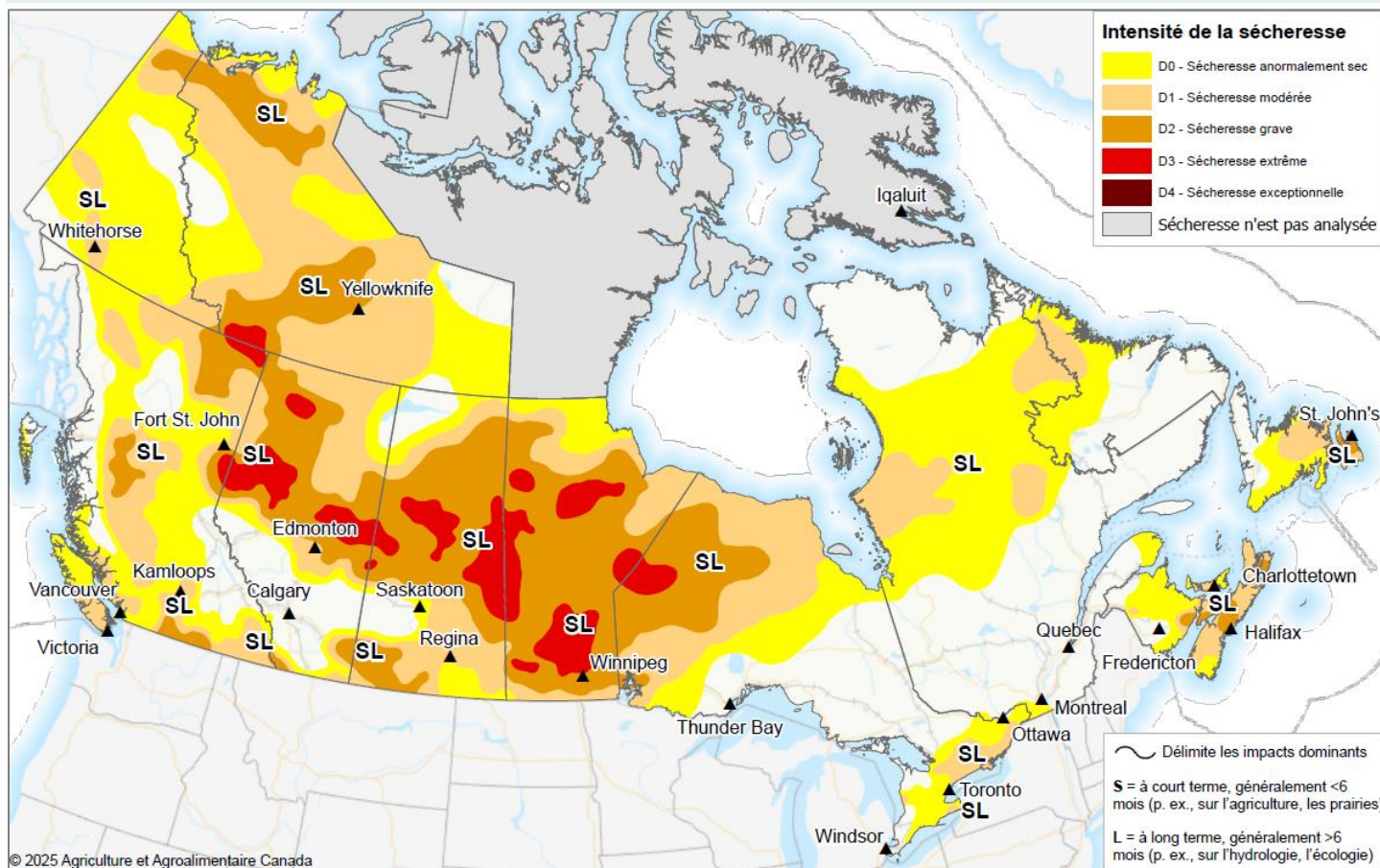


Outil de surveillance des sécheresses au Canada

Conditions en date du 31 juillet 2025



Pendant tout le mois de juillet, la majeure partie du Canada a enregistré des précipitations inférieures ou très inférieures à la moyenne, ce qui a favorisé l'étendue et l'intensification de la sécheresse dans l'ensemble du pays. En Colombie-Britannique, les déficits pluviométriques persistants et la diminution du débit des cours d'eau ont exacerbé les conditions de sécheresse. Le nord et le centre des Prairies ont reçu des précipitations exceptionnellement faibles, ce qui a rapidement aggravé la sécheresse dans ces régions. Parallèlement, le sud et l'est de l'Ontario ont connu des conditions chaudes et sèches qui ont eu pour effet d'étendre les régions sèches et de sécheresse existantes. Les déficits pluviométriques du mois de juillet dans le Canada atlantique ont entraîné l'expansion et la détérioration des conditions de sécheresse. La situation s'est grandement améliorée seulement dans le sud de l'Alberta et le sud-ouest de la

Saskatchewan, grâce aux précipitations bien supérieures à la normale reçues qui ont commencé à reconstituer les conditions d'humidité du sol et à améliorer les réserves d'eau de surface, offrant à ces régions un répit bien nécessaire après avoir connu des conditions de sécheresse.

À la fin du mois, 71 % du pays était classé dans la catégorie de temps anormalement sec (D0) ou de sécheresse modérée à extrême (D1 à D3), dont 71 % des terres agricoles du pays.

Région du Pacifique (Colombie-Britannique)

La Colombie-Britannique a reçu des précipitations inférieures à la normale et affiché des températures généralement saisonnières. Les déficits de précipitations se sont poursuivis dans la plupart des régions, à l'exception des régions du sud-est et de certaines parties de la côte centrale. Les déficits de précipitations se sont creusés, entraînant une aggravation de la sécheresse sur l'île de Vancouver, dans l'Intérieur-Sud et le Centre-Intérieur, ainsi que dans certains secteurs de la région de la rivière de la Paix. La plupart des régions du sud de la province ont reçu moins de 60 % des précipitations normales, à l'exception de certaines parties de la région de Kootenay qui ont reçu de 50 à 125 mm de précipitations. Le centre-sud a connu des anomalies de température mensuelles supérieures à 5 degrés Celsius, tandis que certaines parties de la côte et de la région de la rivière de la Paix ont enregistré des températures plus fraîches.

Le sud de la Colombie-Britannique a reçu des précipitations inférieures à la normale, le sud de l'île de Vancouver et le sud de l'Okanagan recevant moins de 40 % des précipitations normales. Dans certaines parties du sud de l'île de Vancouver, les précipitations quotidiennes reçues ont été inférieures à 5 mm pendant plus de 15 jours consécutifs. De faibles débits ont été enregistrés sur l'île de Vancouver et dans les basses-terres continentales, y compris dans la rivière Cowichan, ce qui a entraîné la fermeture de zones de pêche. Les déficits généralisés de précipitations et les faibles débits des cours d'eau ont entraîné l'expansion des conditions de sécheresse à la moitié sud de l'île de Vancouver, à la côte sud et aux basses-terres continentales, où des enclaves de sécheresse modérée (D1) et grave (D2) sont apparues. Le centre de la Colombie-Britannique a également connu une expansion de la sécheresse, avec une enclave de sécheresse grave (D2) qui s'est formée dans le Centre-Intérieur. Des bassins hydrographiques comme la rivière Salmon et le bassin Nicola ont montré des signes de stress, par exemple des niveaux d'eau souterraine historiquement bas et l'imposition de restrictions sur la consommation d'eau dans des communautés telles que Falkland dans la région de Shuswap. Le nord de la Colombie-Britannique est resté sec, une grande partie de la région ayant reçu moins de 60 % des précipitations normales en juillet. La plupart des régions ont connu des conditions de sécheresse persistantes, et une enclave de sécheresse extrême (D3)

est apparue dans le nord-est, le long de la frontière avec les Territoires du Nord-Ouest. Dans la région de la rivière de la Paix, quelques précipitations ont fait reculer légèrement les conditions de sécheresse grave (D2) près de Fort St. John et ont atténué l'intensité des feux de forêt. Cependant, les conditions de sécheresse se sont étendues autour de Dawson Creek, où la rivière Kiskatinaw, sa seule source d'eau, a frôlé des niveaux historiquement bas, ce qui a entraîné l'imposition de restrictions sur la consommation d'eau et suscité des inquiétudes quant à la disponibilité de l'eau.

À la fin du mois, 76 % de la région du Pacifique était classée dans la catégorie de temps anormalement sec (D0) ou de sécheresse modérée à extrême (D1 à D3), dont 91 % des terres agricoles de la région.

Région des Prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba)

La sécheresse a continué de toucher de grandes parties des Prairies en juillet, la région de la rivière de la Paix, les zones situées au nord du corridor de l'autoroute 16 en Alberta et dans l'ouest de la Saskatchewan, le centre-nord de la Saskatchewan et une grande partie du centre et du nord du Manitoba figurant parmi les régions les plus sèches. Les précipitations reçues ont varié énormément : le sud de l'Alberta et certaines parties du sud-ouest de la Saskatchewan ont reçu plus de 150 % des précipitations normales, tandis que les zones agricoles et forestières du nord des trois provinces sont demeurées sèches. Certaines régions comme La Ronge, North Battleford et Prince Albert en Saskatchewan et The Pas et Thompson au Manitoba ont reçu moins de 25 % des précipitations mensuelles normales. Le centre de la Saskatchewan, le centre-est de l'Alberta et la région manitobaine d'Interlake ont reçu moins de 40 % des précipitations normales, certaines régions d'Interlake recevant moins de 30 mm de pluie ce mois-ci. Les températures ont été généralement plus fraîches que la normale, en particulier dans la région d'Interlake au Manitoba, où les températures ont été inférieures de plus de 5 degrés Celsius à la normale en raison de températures nocturnes beaucoup plus froides. Les températures plus fraîches ont eu pour effet de réduire l'évaporation et la perte d'eau, atténuant ainsi les effets de la grande sécheresse qui sévit dans la région. Les conditions de sécheresse se sont grandement améliorées dans la région, en particulier dans le sud de l'Alberta et dans certaines parties du sud-ouest de la Saskatchewan grâce aux précipitations reçues nettement supérieures à la normale. Malgré quelques améliorations localisées, des déficits d'humidité généralisés ont persisté dans la plupart des régions agricoles du nord des Prairies et dans une grande partie du Manitoba, ce qui a entraîné l'expansion des conditions de sécheresse anormale (D0) à grave (D2) et l'apparition de plusieurs enclaves de sécheresse extrême (D3).

En Alberta, les conditions météorologiques ont varié tout au long du mois de juillet. Le sud de l'Alberta a connu d'importantes précipitations, de nombreuses régions ayant reçu plus de 150 % de leurs précipitations mensuelles normales. Certaines régions du sud-ouest ont reçu plus de 100 mm de précipitations, et certaines régions près de Calgary en ont reçu plus de 150 mm. Ces précipitations ont atténué la sécheresse dans les régions du sud-ouest, entraînant une amélioration des conditions et une réduction des conditions de sécheresse anormale (D0), modérée (D1) et grave (D2), et permis d'éliminer la zone de sécheresse extrême (D3). Malgré d'importantes précipitations mensuelles dans le sud-est de l'Alberta, les conditions de sécheresse ont persisté, quelques légères améliorations seulement ayant été observées. Les conditions de sécheresse de longue durée et leurs graves répercussions sur l'agriculture et les ressources en eau dans le sud-est de l'Alberta ont justifié le maintien des conditions de sécheresse modérée (D1) et grave (D2) dans certaines parties. Il y a eu une expansion de la sécheresse dans le centre de l'Alberta, où l'on a observé une augmentation des zones de sécheresse anormale (D0) à grave (D2) et l'apparition d'une zone de sécheresse extrême (D3) dans la partie nord du centre-est de la région. La région a enregistré des précipitations exceptionnellement faibles, les secteurs autour de Cold Lake et de Fort McMurray ayant reçu moins de 40 % des précipitations mensuelles normales. Plusieurs municipalités, dont le district municipal de Bonnyville et le comté de Two Hills, ont signalé une détérioration de l'état des cultures et des pâturages, entraînant des déclarations de catastrophes agricoles. De même, dans le nord de l'Alberta, les conditions de sécheresse se sont détériorées en raison de précipitations inférieures à la normale, en particulier dans la région de la rivière de la Paix, où une vaste enclave de sécheresse extrême (D3) est apparue. Plusieurs municipalités, dont le comté de Grande Prairie et le district municipal de Greenview, ont déclaré des catastrophes agricoles en raison de conditions de sécheresse extrême et de grandes infestations de sauterelles, qui ont entraîné de mauvaises récoltes ainsi qu'une réduction importante de la production de foin et de pâturages. La faible production d'aliments pour animaux a suscité de vives inquiétudes quant à la disponibilité des aliments pendant l'hiver, amenant certains producteurs à commencer à réduire leur cheptel bovin.

La Saskatchewan a connu des températures plus fraîches en juillet et des précipitations très variables. Alors qu'une grande partie de la province a reçu de 85 à plus de 200 % des précipitations normales, les régions du centre et du nord sont demeurées très sèches, certaines régions ayant reçu moins de 40 % des précipitations normales. Le sud-ouest a reçu plus de 150 % des précipitations normales, ce qui a entraîné une amélioration modérée de la sécheresse, y compris l'élimination de la catégorie « sécheresse extrême » (D3). Cependant, les catégories de sécheresse modérée (D1) et grave (D2) sont maintenues, car les températures élevées en début de saison et les déficits de précipitations à long terme ont entraîné de graves répercussions. Après plusieurs années de sécheresse, il faudra du temps et des conditions plus

favorables pour que l'humidité du sol, les pâturages, les réserves d'eau de surface et les eaux souterraines se rétablissent. Plusieurs municipalités rurales ont déclaré des catastrophes agricoles en raison de mauvaises récoltes, de pénuries de foin, de problèmes d'approvisionnement en eau et de ventes de bétail hâtives. Les rendements en foin ont beaucoup diminué et de nombreux champs non irrigués n'ont pas été récoltés. La sécheresse s'est intensifiée dans le centre et le nord de la Saskatchewan, plusieurs grandes enclaves de sécheresse extrême (D3) émergeant dans les régions de l'ouest et du centre et s'étendant le long de la frontière avec le Manitoba. À la fin du mois de juillet, la majeure partie de la moitié nord de la province présentait des conditions de sécheresse grave (D2) ou de sécheresse extrême (D3). La sécheresse a entraîné une baisse des niveaux d'eau dans les lacs de la région de Prince Albert, ce qui a donné lieu à des avertissements quant à d'éventuels arrêts du réseau d'alimentation en eau.

La majeure partie du Manitoba a continué de recevoir des précipitations inférieures à la normale tout au long du mois de juillet, seules les régions les plus au sud de la province ayant enregistré des précipitations normales à supérieures à la normale. Le Manitoba a connu des températures plus fraîches, en particulier dans la région d'Interlake, où les températures ont été jusqu'à 5 degrés Celsius inférieures à la normale. Les zones agricoles du nord ont reçu moins de 60 % des précipitations normales, certains secteurs d'Interlake et de la région de l'ouest de Parkland enregistrant moins de 40 % des précipitations mensuelles normales. Bien que des pluies éparses aient offert un bref répit dans certaines régions, elles ont été irrégulières et n'ont permis de rétablir la situation que de façon limitée, les cultures et les pâturages continuant de montrer des signes de stress importants causés par la sécheresse, par exemple des cultures toutes rabougries et une production de foin bien inférieure à la normale. Par conséquent, les conditions de sécheresse se sont détériorées dans la majeure partie de la province, l'intensité de la sécheresse ayant augmenté de plusieurs degrés dans certaines régions. Dans les régions du sud et du centre, les niveaux d'eau des étangs-réservoirs sont restés bas et les inquiétudes au sujet de la qualité de l'eau se sont intensifiées. Les zones de sécheresse anormale (D0) à grave (D2) se sont étendues dans le sud du Manitoba, et des régions de sécheresse extrême (D3) sont apparues au nord de Brandon et dans toute la région d'Interlake. Plusieurs municipalités rurales ont déclaré des catastrophes agricoles en raison de la faible production de fourrage, des cultures rabougries, des faibles rendements prévus, de la diminution de la qualité de l'eau et de la croissance limitée des pâturages. Dans le centre du Manitoba, la sécheresse s'est intensifiée, alors qu'une enclave de sécheresse extrême (D3) est apparue dans le centre-ouest et que les conditions de sécheresse grave (D2) se sont étendues. Les conditions se sont aussi détériorées dans le nord du Manitoba, les zones de sécheresse anormale (D0) à grave (D2) s'étant étendues, sans compter l'apparition de deux nouvelles enclaves de sécheresse extrême (D3). Dans le nord, de nombreuses cultures ont été plus

courtes que d'habitude et des dégâts importants ont été signalés en raison de la sécheresse persistante.

À la fin du mois, 88 % de la région des Prairies était classée dans la catégorie de temps anormalement sec (D0) ou de sécheresse modérée à extrême (D1 à D3), dont 81 % des terres agricoles de la région.

Région du Centre (Ontario et Québec)

En juillet, la région du Centre a connu des températures moyennes mensuelles normales à légèrement supérieures à la normale. Malgré des températures moyennes mensuelles près de la normale, la région a connu des journées très chaudes, causant un stress thermique dans certaines cultures. Le nord-ouest de l'Ontario est demeuré particulièrement sec, où des enclaves ont reçu moins de 40 % des précipitations normales, ce qui a entraîné une détérioration constante des conditions de sécheresse. Les zones de sécheresse grave (D2) se sont étendues et une nouvelle enclave de sécheresse extrême (D3) est apparue près de la frontière du Manitoba. Les parties sud de l'Ontario et du Québec ont généralement reçu moins de 85 % des précipitations normales, et certaines parties de l'est de l'Ontario ont reçu moins de 40 % des précipitations mensuelles normales. Les conditions sèches du mois de juillet ont entraîné une expansion continue des conditions anormalement sèches (D0) et de sécheresse modérée (D1), ainsi que l'apparition de nouvelles enclaves de sécheresse modérée (D1) autour de Niagara Falls. Les conditions de sécheresse ont peu changé dans le sud du Québec, bien que des conditions anormalement sèches (D0) aient persisté près de Montréal en raison d'une sécheresse persistante de courte durée. Dans le nord du Québec, les zones anormalement sèches (D0) se sont étendues et deux nouvelles enclaves de sécheresse modérée (D1) se sont formées dans le nord-est en raison des conditions de sécheresse de courte durée.

À la fin du mois, 53 % de la région du Centre était classée dans la catégorie de temps anormalement sec (D0) ou de sécheresse modérée à extrême (D1 à D3), dont 34 % des terres agricoles de la région.

Région de l'Atlantique (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador)

En juillet, la région de l'Atlantique a reçu des précipitations inférieures à la normale, une grande partie de la Nouvelle-Écosse recevant moins de 40 % des précipitations mensuelles normales. Une grande partie du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard ont reçu moins de 60 %

des précipitations mensuelles normales. La région de l'Atlantique a enregistré des températures normales à légèrement supérieures à la normale.

Les conditions de sécheresse se sont détériorées dans l'ensemble de la région, les zones de sécheresse modérée (D1) et grave (D2) s'étendant à l'est de Terre-Neuve en raison du niveau historiquement bas des nappes phréatiques, des puits à sec et du stress agricole causé par l'humidité extrêmement faible des sols. Les conditions anormalement sèches (D0) se sont étendues et une nouvelle région de sécheresse modérée (D1) est apparue dans le nord du Labrador. En Nouvelle-Écosse, les conditions de sécheresse anormale (D0) à modérée (D1) se sont étendues, et trois zones de sécheresse grave (D2) sont apparues en raison de déficits croissants de précipitations à court terme et de la faible humidité du sol autour de la vallée de l'Annapolis et près de Truro. La région n'a pas reçu les pluies substantielles nécessaires pour recharger les milieux humides, les cours d'eau et les lacs. Les producteurs des régions les plus sèches de la province signalent que les réserves d'eau de surface et les puits peu profonds se sont asséchés. De nombreuses municipalités ont mis en œuvre des mesures volontaires de conservation de l'eau. Les conditions de sécheresse se sont intensifiées dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick avec l'apparition de conditions de sécheresse anormale (D0) à grave (D2). De même, à l'Île-du-Prince-Édouard, des conditions anormalement sèches (D0) sont apparues dans l'ensemble de l'île, une zone de sécheresse modérée (D1) s'étant formée à l'ouest.

À la fin du mois, 56 % de la région de l'Atlantique était classée dans la catégorie de temps anormalement sec (D0) ou de sécheresse modérée à grave (D1 à D2), dont 83 % des terres agricoles de la région.

Région du Nord (Yukon, Territoires du Nord-Ouest)

En juillet, la région du Nord a connu un mélange de régimes de températures et de précipitations. Au Yukon, les températures étaient généralement près ou au-dessus de la normale, tandis que dans les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.), les températures étaient plus fraîches. Les précipitations ont varié, le sud du Yukon restant exceptionnellement sec. Les T.N.-O. ont reçu des précipitations éparées, mais pas suffisamment pour faire augmenter les niveaux d'eau et le débit des cours d'eau, en particulier dans les principaux réseaux hydrographiques comme le fleuve Mackenzie, la rivière Liard et la rivière des Esclaves.

Les conditions de sécheresse ont évolué différemment dans les deux territoires. Au Yukon, la sécheresse s'est intensifiée, en particulier dans les régions sud et nord. Les zones anormalement sèches (D0) se sont étendues dans les parties sud et nord du territoire, une nouvelle enclave de sécheresse modérée (D1) s'ajoutant dans le sud-ouest et une zone une

sécheresse grave (D2) se formant dans le nord. Malgré un retour à des niveaux d'eau près de la moyenne dans certaines régions au début du mois de juillet et la levée des alertes d'évacuation liées aux feux de forêt autour de Dawson City, plusieurs régions, comme la région des Lacs du Sud et d'Aishihik, sont restées en dessous de la moyenne en raison du faible manteau neigeux antérieur et d'un début d'été frais et sec. Dans les Territoires du Nord-Ouest, l'intensité et l'étendue de la sécheresse ont augmenté. Les zones de sécheresse anormale (D1) et modérée (D1) se sont étendues dans le nord, une nouvelle enclave de sécheresse grave (D2) s'étendant le long de la frontière entre les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Dans le sud, la zone de sécheresse grave (D2) a été légèrement modifiée et une nouvelle enclave de sécheresse extrême (D3) a été ajoutée près de la frontière avec la Colombie-Britannique. Les bas niveaux d'eau généralisés ont persisté dans les principaux lacs et rivières, y compris le fleuve Mackenzie, la rivière Liard et le Grand lac des Esclaves. Le Grand lac de l'Ours a enregistré son niveau d'eau le plus bas pour cette période de l'année, et ses débits sont demeurés bien inférieurs à la normale.

À la fin du mois, 79 % de la région du Nord était classée dans la catégorie de temps anormalement sec (D0) ou de sécheresse modérée à extrême (D1 à D3).